

Madame, Monsieur,

La Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud s'est engagée dans un programme local de prévention des déchets qui vise à réduire de -7% notre production de déchets.

Grâce à votre implication, en 2014, nous avons déjà diminué de presque 6% notre production de déchets.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs campagnes de distribution de composteurs ont été réalisées sur le territoire dont vous avez participé pour valoriser vos biodéchets.

Pour aller plus dans la démarche et vous engagez auprès de la Communauté d'Agglomération pour transmettre votre savoir-faire, aider vos voisins qui rencontrent des problèmes avec leur composteur ou encore participer à des réunions pour témoigner, nous vous proposons de devenir « GUIDE COMPOSTEUR ».

La prochaine formation, d'une durée de 2,5 jours non consécutifs, prise en charge par la Communauté d'Agglomération et organisée par le Conseil Départemental de la Côte d'Or aura lieu les :

- samedi 19 mars (9h-17h à GEVREY - CHAMBERTIN) : connaissance du processus de compostage
- samedi 16 avril (9h-17h à SEURRE) : missions du guide-composteur
- samedi 21 mai (9h-12h. *Le lieu de cette formation vous sera communiqué ultérieurement*) : gestion intégrée des espaces verts

Si vous êtes intéressé, compléter et retourner le bulletin d'inscription ci-joint, **avant le 26 février, soit par mail à magali.duroyon@beaunecoteetsud.com ou par courrier à :**

Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud
Service Environnement/Déchets
14 Rue Philippe TRINQUET - 21200 BEAUNE

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 03 80 24 58 48.

Comptant sur votre participation.

Bien Cordialement,

Magali DUROYON
Chargée de mission prévention des déchets
Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud
14 rue Philippe TRINQUET 21200 BEAUNE
03 80 24 56 80